




MIKUNISS

ÉTÉ 2022, VOL. 10, NO. 1

SOMMAIRE

Mot du directeur.....1

L'équipe de l'AMIK.....2

Secteur environnement.....3

Secteur de la pêche.....6

- RAPPELS À RETENIR**
- Juin 2022** — mois de l'histoire autochtone
- 5 juin** — *journee mondiale de l'environnement*
- 8 juin** — *journee mondiale de l'océan*
- 21 juin** — *journee nationale des peuples autochtones*

MOT DU DIRECTEUR

WOL DO DIKECLEOK

Kuei Kassinu Innuat

Juin, mois de célébrations pour les Premières Nations.

En 2009, la Chambre des communes adopte à l'unanimité, une motion visant à faire du mois de juin le Mois national de l'histoire autochtone. Pendant cette période, prenons le temps de souligner notre histoire, le patrimoine légué par nos ancêtres et la résilience dont ont fait preuve toutes les Premières Nations de ce pays depuis bien des lunes. Célébrons dans un esprit de fierté et de préservation de nos cultures respectives. Rappelons-nous d'où nous venons et honorons nos ancêtres.

La journée nationale des Peuples Autochtones coïncide avec le solstice d'été et ce n'est pas pour rien. Cette journée revêt un caractère symbolique important pour de nombreux peuples autochtones. En 1982, la Fraternité nationale des Indiens (ancêtre de l'Assemblée des Premières Nations) suggère pour la première fois, la création d'une journée nationale de commémoration des Premières Nations. Plusieurs années ont passé et en 1996, la première célébration annuelle eut lieu. Depuis ce temps, cette journée permet aux Canadiens de constater la grande richesse de nos cultures via nos cérémonies et nos célébrations.

Benoît Sioui, directeur général de l'AMIK

L'ÉQUIPE DE L'AMIK

NOAMI JOURDAIN

L'AMIK souhaite la bienvenue à Naomi Jourdain.

Mme Naomi Jourdain est une Innuë originaire de Uashat. Elle a complété son stage final à l'AMIK pour l'obtention de son diplôme d'études professionnelles dans le programme de Protection et exploitation de territoires fauniques.



Mme Jourdain est une grande passionnée de pêche et a très hâte de mettre en pratique tout ce qu'elle a appris durant son année d'études au centre de formation professionnelle du Fjord de Saguenay (CFP). La protection et la conservation des espèces fauniques sont des causes qui lui tiennent à cœur particulièrement. Elle a décidé de rejoindre l'équipe de l'AMIK afin de transmettre ses valeurs et ses connaissances en protection de l'environnement auprès des jeunes des communautés innues membres de l'AMIK.

ALICE VERCELOT

L'AMIK souhaite aussi la bienvenue à Mme Alice VerceLOT.

Étudiante en deuxième année de Maitrise, à l'Université de Bordeaux (France). Mme VerceLOT étudie depuis 5 ans la biologie et l'écologie. Au fil de son programme, elle s'est spécialisée dans la protection et la gestion des écosystèmes et de la biodiversité.

Elle désirait venir au Québec depuis longtemps. Elle réalise aujourd'hui avec joie et enthousiasme son stage de fin d'études à l'AMIK. Nous sommes heureux de l'accueillir au sein de notre organisation.



chasse, etc.). Nous parlons ici de la présence de certaines espèces de poissons, de différents gibiers, de sites de cueillette de petits fruits ou de sites à usage communautaire ou spirituel. Ces données sont essentielles aujourd'hui et dans le futur, car elles vont permettre de protéger les savoirs et connaissances des communautés pour les futures négociations.

L'accès est spécifique à chaque communauté c'est-à-dire que chacune d'entre elles a accès aux informations (icônes) qui leur sont propres et ne peut accéder à celles des autres.

Ce projet est en développement. Des formations seront bientôt offertes aux membres des communautés.

Nous invitons les personnes intéressées à recevoir la formation à entrer en contact avec le chargé de projet Donald Pilot, aux coordonnées suivantes :

- Téléphone : 418 – 962 – 0103 Poste 106
- Courriel : enviro1@l-amik.ca

CONSULTATION RÉGIONALE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT

Le projet initié par le Conseil Mohank Khanawake consiste à évaluer l'état de santé du fleuve Saint-Laurent. Le tout s'inscrit dans un processus fédéral encadré par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, une agence du ministère de l'Environnement et du changement climatique. L'environnement étant une compétence partagée entre le fédéral et le provincial, le gouvernement du Québec est gestionnaire cette consultation.

Différents groupes autochtones dont les femmes sont aussi invités à participer à cette consultation. L'AMIK est de ce nombre.

Au stade actuel du projet, la portion du fleuve Saint-Laurent à évaluer n'a pas encore été fixée. Les intervenants et la durée de la consultation restent aussi à déterminer. Un mandat du ministre qui sera émis bientôt viendra préciser ces informations.

AGENT DE LIAISON MARITIME AUTOCHTONE

Le projet d'Agent de liaison maritime autochtone a débuté en 2020-2021 et continuera en 2022-2023. Il vise à développer des liens entre la Garde côtière canadienne (GCC) et l'AMIK, ainsi que ses communautés membres.

L'agent de liaison est le point de contact entre l'AMIK et la GCC. Il organise et coordonne les activités entre les deux organisations.

Ce projet a aussi cours dans quatre des sept communautés membres de l'AMIK : Essipit, Pessamit, Nutashkuan et Unamen Shipu.

La familiarisation avec le Plan de protection des océans, la Stratégie de l'économie bleue et la Planification spatiale marine font partie aussi du projet.

Ces trois projets, même s'ils ont des similitudes, ont des finalités différentes. Ils cherchent tous, cependant, à protéger les océans et leurs ressources en conjuguant les activités économiques et humaines dans une optique de développement durable.

TÉLÉMÉTRIE SUR LE SAUMON NOIR DE LA RIVIÈRE MOISIE

Du 4 au 6 juin, l'AMIK, avec l'aide de la Gespe'gewaq Mi'gmaq Resource Council (GMRC), a réalisé son premier projet de télémétrie sur la rivière Moisie. Celui-ci a pour objectif la capture de 20 saumons noirs sur lesquels sont placés des capteurs qui seront détectés par des récepteurs placés à l'embouchure de la rivière et en mer.

Le but final du projet étant d'améliorer nos connaissances sur le saumon de la rivière Moisie, et notamment de comprendre son parcours migratoire et ses conditions océaniques préférées.



Site de taggage© AMIK



Taggage réalisé par Carole-Anne Gillis (GMRC) sur un saumon noir© AMIK

DÉROULEMENT DE LA SAISON DE PÊCHE AU CRABE DES NEIGES DE 2022

Les informations biologiques pour les trois zones du crabe des neiges qui sont pêchées par la nation Innue (15, 16 et 17) démontraient une variabilité du niveau d'abondance de ressource pour la saison 2022. Le niveau de récolte autorisé par le ministère Pêches et Océans Canada (MPO) pour la zone 15 a diminué de 24,8 % comparativement au niveau de 2021. Dans la zone 16, le quota a été majoré de 15,5 % par rapport à 2021 et dans la zone 17, il y a eu un quasi-statu quo avec une augmentation de 0,1 % comparativement à la saison précédente.



Pêche au crabe des neiges © AMIK

Les trois zones de pêche au crabe des neiges (15, 16, 17) ont une variation annuelle qui ne suit pas la même évolution. C'est un nouveau phénomène, car par le passé il y avait un gradient d'est en ouest sur la Côte-Nord. Chaque zone de pêche se comporte de manière totalement indépendante de celle qui lui est adjacente.

EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

L'hiver 2020-2021 n'a pas été très froid. Par conséquent, la quantité de glace qui a recouvert le Golfe du Saint-Laurent a aussi été réduite de manière importante. La pêche au crabe des neiges a atteint des rendements exceptionnels à des profondeurs spécifiques. Si les casiers étaient déposés à de plus grandes profondeurs ou à moindre profondeur, les rendements auraient été passablement réduits.

L'hiver 2021-2022 a été plus froid que le précédent et le couvert de glace était plus important, touchant une grande partie du Golfe du Saint-Laurent. Cependant, même si le couvert de glace était important, la quantité de glace a rapidement diminué et les activités de pêches ont pu débuter normalement.

Comment le climat peut-il varier autant d'un hiver à l'autre ? Est-ce dû aux effets des changements climatiques ?

PÊCHE AU HOMARD

La pêche au homard se déroule actuellement. Les prix au débarquement sont encore bons pour la saison 2022 et les rendements de cette espèce sont en progression depuis les dernières années. L'avenir de ce type de pêche semble positif sur la Côte-Nord.

PÊCHE À LA CREVETTE

La pêche à la crevette de la saison 2022 a finalement débuté durant la seconde moitié du mois de juin. Même si la pêche au petit crustacé est ouverte depuis le 1^{er} avril. Ce délai entre l'ouverture de la pêcherie et le début des activités par les pêcheurs est dû à un conflit entre les pêcheurs et les représentants des usines de transformation au sujet du prix au débarquement. Les crevettiers sont particulièrement affectés par l'augmentation du prix du diesel, qui représente une part importante de leurs frais d'exploitation. Le tout combiné à une saison marquée par une diminution du niveau de capture. L'ensemble de ces conditions faisait en sorte que les crevettiers étaient déficitaires avant de débuter les opérations. Les négociations entre les pêcheurs et les usines ont permis de trouver une entente et ainsi amorcé le début de la saison de pêche en juin.

BALEINE NOIRE

Comme pour les années passées, les règles exigées pour la protection des baleines noires forcent l'industrie de la capture à s'adapter à ces nouvelles réalités. Une crainte de l'industrie de la capture vient de l'intention du MPO de limiter la capacité mécanique des câbles qui relie l'engin de pêche au ballon de surface. Les pêcheurs vont présenter leurs réalités pour s'assurer de ne pas perdre leurs engins de pêche.

CÂBLE SOUS-MARIN DE TELUS

À l'hiver 2022, la compagnie TELUS avisait les pêcheurs qu'il déposerait un câble de communication sous-marin entre Sept-Îles et la Gaspésie dès le printemps 2022.

La communauté d'ITUM n'ayant pas été consultée, a déposé une demande d'information pour évaluer les effets de ce projet sur leurs activités de pêche. Depuis cette action, le projet est suspendu afin de permettre aux communautés de prendre le temps d'évaluer ce que cela implique et que les acteurs concernés puissent répondre à leurs questionnements.

CONSEIL DES PÊCHES DE MANICOUAGAN DE LA DÉPUTÉE FÉDÉRALE, MADAME GILL

La députée fédérale de Manicouagan a créé son conseil des pêches pour faire valoir les droits de pêches des Nord-Côtiers. Cependant, cette démarche rend les communautés innues bien mal à l'aise. Car seules les Premières Nations peuvent affirmer avoir un droit de pêche reconnu par la Cour suprême du Canada. Pour les autres Canadiens, il est plutôt question d'autorisation de pêche.

Cette action politique populaire a pour effet de nuire fortement au travail des communautés qui désirent organiser leurs activités respectives de pêche Alimentaire Sociale et Rituelle (ASR).